



REUNION EXTRAORDINAIRE DU CGF du 22/02/2021

Point Unique : Désignation d'un expert-comptable pour assister le Comité de Groupe Français dans l'analyse des comptes 2020 et prévisionnels 2021.

Vote 1 : Sans surprise les élus CGF votent POUR (à l'unanimité) le recours à un expert-comptable en vue de les assister.

Vote 2 : Le cabinet retenu est PROGEXA pour l'analyse des comptes 2020 et l'expertise 2021. Les élus présents votent également POUR à l'unanimité.

Vous trouverez en pièce jointe la lettre de mission qui a été envoyée aux élus.

Les élus présents profitent de cette réunion pour alerter la direction sur l'actualité et sur les communiqués récents qui sont interprétés comme une déclaration de guerre par les salariés de HOP.

L'état Français qui a toujours soutenu les décisions de la direction AF n'a, cette fois, pas suivi et a retoqué un PDV/PSE non conforme. C'est inédit et les élus AF et HOP avaient alerté les directions AF et HOP à maintes reprises.

Sans surprise, le Document Unique de HOP n'a pas été validé par l'administration et des modifications notoires sont demandées par la DIRECCTE.

Dixit M. RAQUILLET, il faut vite que la situation soit clarifiée, les directions AF et HOP y travaillent.

Prochain CGF le 10 juin pour la présentation des travaux du cabinet PROGEXA.

A votre disposition pour toutes questions complémentaires,

Vos élus PNC et SOL au CGF,

Sandra MOORE-RIEUTORD, Stéphane CHAUSSON, Jean-Michel AUBRY, Christophe VERGER-LECOCQ, Erick JOACHIMIAK, Philippe JAGUT et Tony BENOIT.